

PETITION INTERNATIONALE

5 Juillet 1962 à Oran, Algérie

Le 5 juillet 1962 l'Algérie célèbre son indépendance, votée le 1er Juillet par référendum dans le cadre des « Accords d'Evian » du 18 Mars 1962 et reconnue par la France le 3 juillet.

Ce même jour à Oran, deuxième ville d'Algérie, a été commis un massacre au faciès de très grande envergure à l'encontre principalement des populations d'origine non-musulmane, chrétienne et juive, qui espéraient pouvoir rester et vivre en bonne entente avec les musulmans dans la nouvelle Algérie, mais aussi contre des musulmans dénoncés comme « traîtres ».

Durant toute une journée, à partir de 11h15, au même moment et dans tous les quartiers, et malgré la présence de 18.000 hommes de l'armée française, restés consignés sur ordre du commandement français dans ses cantonnements situés en pleine ville, des milliers de civils -femmes, enfants et hommes de tous âges- ont été raflés puis emmenés à pied ou dans des camions vers les commissariats et aussi vers d'immenses centres de détention, dont celui des Abattoirs.

Quand ils n'étaient pas immédiatement livrés à la foule, lynchés et déchiquetés. La tuerie se poursuivit les jours suivants au sein de tous les centres de détention.

Ces faits sont connus de tous les Oranais présents ce jour-là, et si en Algérie ces massacres ont été tus par les officiels, ils restent indélébiles dans la mémoire des simples citoyens algériens musulmans, témoins passifs ou acteurs, parmi lesquels cependant certains assurèrent de diverses manières le salut de personnes dont le seul tort apparent était d'être d'origine juive ou chrétienne.

Et jusqu'à présent, à la périphérie d'Oran, « Le petit Lac » où furent jetés des centaines de cadavres est resté pour les Oranais un endroit funeste et hanté.

Combien y eut-il de tués et de « disparus » à jamais ? Plus de sept cents comme les travaux d'historiens l'ont déjà établi, et notamment le dernier en date, celui de Jean-Jacques Jordi (*Un silence d'État, Les disparus civils européens de la guerre d'Algérie, Soteca, 2011*), qui a pu avoir accès à certaines archives françaises.

Tant que toutes les archives françaises et algériennes ne seront pas ouvertes, on pourra supposer que des milliers d'innocents connurent ce triste sort.

Mais quel que soit le nombre, l'ampleur du massacre, sa simultanéité dans tous les quartiers d'Oran, la mobilisation d'une immense logistique laissent penser qu'il a été programmé, organisé et coordonné à un très haut niveau, même si la participation à la curée d'une foule hystérisée a pu faire croire à des événements « spontanés ».

Le 5 juillet 1962, en ce premier jour de célébration de l'indépendance de l'Algérie, s'est donc commis à Oran un véritable crime contre l'humanité. Crime passé sous silence, comme le fut longtemps celui de Katyn, encore que là, la matérialité du massacre des officiers polonais ne fût jamais contestée, juste attribuée aux nazis, alors qu'il avait été le fait de l'armée soviétique.

Crime passé sous silence, comme tant d'autres encore! Mais 51 ans après, n'est-il pas temps que toute la lumière soit faite enfin sur ce massacre ? 51 ans après, n'est-il pas temps que les Archives algériennes et françaises soient enfin ouvertes à tous les historiens et qu'une enquête internationale digne de ce nom soit entreprise pour que l'on en mesure l'ampleur exacte ?

Telle est notre exigence.

Mais en attendant nous voulons faire savoir au monde que le 5 juillet 1962 en Algérie, deux jours après la déclaration officielle de son indépendance, il y a bien eu un massacre de civils à Oran.

C'est pourquoi nous, signataires, adressons notre message en ce 5 Juillet 2013, à toutes les organisations humanitaires internationales, comme à tous les citoyens du monde.

30 Août 2013 : Journée mondiale des Disparus

Traductions en :

Anglais, Danois, Italien, Suédois, Espagnol, Japonais, Allemand, Russe, Arabe algérien, Chinois traditionnel, Chinois simplifié.